

*Initiatives ministérielles*

Cela ne veut pas dire que l'un ou l'autre de ces facteurs justifie n'importe quel genre de crimes violents ou permettrait de dire que les jeunes ont le droit de commettre des crimes. Il s'agit là de circonstances atténuantes. Ce sont des circonstances qui permettent très difficilement à un jeune d'avoir une vie qui soit bonne, saine, et qui le préserve des aspects négatifs de la vie, pour ainsi dire.

La misère socio-économique et la criminalité sont deux côtés de la même médaille. En nous attaquant à ces problèmes dans notre société, nous nous attaquons aux causes fondamentales de la criminalité juvénile et, en fin de compte, de la criminalité adulte. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour voir à quel point une telle misère socio-économique nourrit la colère, la frustration, le comportement antisocial et la criminalité chez les jeunes.

Je voudrais que les députés soient conscients des conditions difficiles auxquelles nombre de jeunes autochtones doivent faire face ainsi que des obstacles périlleux qu'ils doivent franchir avant de devenir des adultes. Le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les autochtones par rapport à la moyenne nationale. C'est le principal problème qui assaille les collectivités autochtones. De plus, les autochtones ont les revenus les plus bas de tous les Canadiens.

Le taux d'analphabétisme chez les autochtones est le double de la moyenne nationale. Le taux de décrochage au secondaire s'élève jusqu'à 95 p. 100 dans les régions éloignées du Nord. Chez les autochtones, les moins de 24 ans représentent 57,7 p. 100 de la population. La population autochtone est donc très jeune, croît rapidement et est en plein essor.

La majorité des jeunes autochtones ne vivent pas dans les réserves, lesquelles se dépeuplent de plus en plus au profit des centres urbains, dans l'Ouest notamment. Au Manitoba, on estime qu'un nouveau travailleur sur quatre est d'origine autochtone. En Saskatchewan, la proportion est de un sur trois.

Sont-ils condamnés au chômage, aux problèmes sociaux, au crime? Tout semble jouer contre eux, mais cela peut être changé. La proportion d'autochtones incarcérés dans les institutions provinciales et fédérales est de six à sept fois plus élevée que celle de la population autochtone par rapport à l'ensemble de la population. Or, les autochtones ne représentent qu'environ 3,7 p. 100 de la population canadienne.

La condition de bien des peuples autochtones au Canada est lamentable. Malgré ces problèmes socio-économiques, des progrès ont été réalisés dans les services sociaux, la santé, l'éducation et le développement économique communautaire.

Ces progrès tiennent souvent au fait que les autochtones disposent de services qui sont adaptés à leurs besoins sur le plan culturel et qui sont dirigés par des autochtones. Je suis fière d'être membre d'un gouvernement qui reconnaît l'énorme potentiel de nos jeunes et qui est prêt à investir pour exploiter ce potentiel et donner aux jeunes de l'espoir et des perspectives d'avenir.

Le gouvernement a créé un certain nombre de programmes et de services qui aideront les jeunes, autochtones et autres, à reconnaître leurs forces, à exploiter leur plein potentiel et à envisager l'avenir avec optimisme.

En ma qualité de secrétaire d'État à la formation et à la jeunesse et en collaboration avec le ministre du Développement des ressources humaines, j'ai annoncé une stratégie pour les jeunes. Cette stratégie s'attaquera à certaines des causes premières qui font que les jeunes deviennent de jeunes contrevenants.

Le mois dernier, j'ai participé, dans ma circonscription, à un programme pour les jeunes avec les Gwich'in. Les Gwich'in ont pris l'initiative de construire leur propre centre de ressourcement pour traiter un bon nombre des problèmes sociaux, des problèmes de justice et des problèmes de santé qu'ils éprouvent. Ils ont fait appel à des experts de leurs collectivités et de l'extérieur.

• (1615)

Le mois dernier, nous avons annoncé 37 projets dans le cadre du lancement du Service jeunesse Canada. Il est nécessaire, à notre avis, de montrer que les jeunes peuvent apporter quelque chose à leur collectivité et qu'ils ne sont pas seulement une source de problèmes. On dirait que l'attention des médias et des journaux est toujours tournée vers les jeunes contrevenants. Il y a, dans la société, des jeunes qui font des choses magnifiques, des jeunes dont on ne parle pas et qui ne défraient pas les manchettes.

Le Service jeunesse Canada vise à aider les jeunes de 18 à 24 ans à acquérir une expérience de travail, à perfectionner leurs compétences, à prendre de bonnes habitudes de travail et à améliorer leur estime d'eux-mêmes grâce à des projets communautaires. Le Service jeunesse Canada se doit d'offrir aux jeunes des possibilités de rompre avec ce qu'on appelle les facteurs socio-économiques qui les ont retardés et qui ont poussé certains d'entre eux vers la criminalité.

Dernièrement, j'ai assisté à la cérémonie de remise des diplômes organisée par l'Université de Calgary à l'intention de ses étudiants autochtones. Quelque 18 étudiants autochtones ont ainsi reçu des diplômes universitaires, dont des baccalauréats en service social et en éducation. On a même conféré un diplôme d'ingénierie à une jeune femme. Ces jeunes vont devenir de très bons modèles à imiter, d'éminents citoyens, qui vont aider leurs communautés et ce pays.

Il n'y a donc pas que de mauvaises nouvelles. Parmi ces 18 diplômés de l'Université de Calgary, certains ont travaillé sous la direction de M. George Callion, qui collabore avec les étudiants autochtones des quatre coins du pays. Il siège à la commission de police de Calgary et ses apports sont multiples.

Il faut des exemples. Il faut de la compassion. Il a manifesté de la générosité envers ces jeunes pour les encourager, leur faire savoir que le gouvernement se souciait d'eux, que les membres de leur communauté se souciaient d'eux, que nous, dans cette enceinte, aussi bien mes collègues que moi-même, nous soutenions d'eux et déployions nos efforts pour améliorer leur sort.